



RAPPORT DE GESTION

Présenté à l'Assemblée Générale du 9 Novembre 2020

Paris, le 4 septembre 2020

**Chers Collègues,
Chers Adhérents,**

Conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre association, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 30 juin 2020 et nous soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice portant sur 12 mois allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.

Au cours de l'exercice, notre association a continué d'exercer son activité d'Organisme d'Accréditation des Chirurgiens Orthopédistes par délégation de la Haute Autorité de Santé.

Notre association compte aujourd'hui 1 485 adhérents, tous accrédités. Ces chiffres témoignent de l'implication de notre spécialité dans l'accréditation.

Nous soumettons à votre approbation les **comptes de l'exercice portant sur douze mois allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.**

Sur le plan de la gestion cet exercice a été marqué par quelques évolutions :

- Finalisation de la mise en application de la rémunération des activités d'analyse et d'exploitation des données de notre base d'EPR par les groupes d'experts pour encourager la production documentaire ;
- Finalisation du développement du site internet pour le règlement en ligne des cotisations par les adhérents ;
- Encaissement des cotisations par la SOFCOT qui selon le contrat de prestations de services du 20 avril 2017 reverse mensuellement ces cotisations ;
- Relance quotidienne par la nouvelle secrétaire Laetitia de Garam des CPAM pour les exercices 2016 à 2018 pour le recouvrement des cotisations CPAM non perçues ;

- Rédaction des fiches d'information-patient par les sociétés filles de la SOFCOT, rémunération de ces fiches lorsque celles-ci sont validées par le conseil d'administration et le conseil scientifique. La finalisation de ces travaux devant intervenir pour la fin de l'exercice.

Cet exercice a également été marqué par la crise sanitaire sans précédent liée au COVID-19. Cette dernière n'a pas eu d'effet majeur sur les comptes de l'association qui n'a pas eu recours aux dispositifs d'aide mise en place par l'Etat (chômage partiel, PGE, etc.) et n'a pas demandé de report de charges.

Pour l'exercice concerné, l'analyse du **compte de résultat** de notre association fait apparaître une diminution de 21 K€ des **produits d'exploitation**, avec un montant total de **2.142 K€** (2.163 K€ pour l'exercice précédent). Auxquels s'ajoutent 3 K€ de produits financiers (2 K€ pour l'exercice précédent) et aucun produit exceptionnel (808 k€ pour l'exercice précédent).

Ces produits d'exploitation se décomposent en

- Cotisations indirectes (part due par les CPAM pour les membres ayant validé leur bilan) : 726 K€ (773,5 K€ pour l'exercice précédent),
- Cotisations des adhérents : 169 K€ (173 K€ pour l'exercice précédent),
- Reprise de provisions : Aucune sur l'exercice (idem pour l'exercice précédent),
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs pour 1.243 K€ (1.211 K€ un an plus tôt).

Dans un même temps, le compte de résultat fait apparaître une **diminution de 41 K€ des charges d'exploitation**, pour un montant total de **2.182 K€** (2.223 K€ pour l'exercice précédent).

Les principales charges concernent le congrès pour 101 k€ et les **rémunérations des experts** (y compris celles liées à la perte d'activités), versées sous forme d'honoraires pour **502 K€** (487 K€ pour l'exercice précédent). Le total des règlements aux experts s'élève à **474 K€** (464 K€ pour l'exercice précédent). Il correspond essentiellement aux activités d'expertise proprement dites, mais aussi aux indemnisations pour participation aux réunions et au remboursement de frais de déplacement.

Les **frais d'organisation de la « journée de formation des adhérents »**, représentent un montant total de **101 K€** (140 K€ lors de l'exercice précédent)

Les **charges de personnel** représentent **49 K€** (35 K€ pour l'exercice précédent).

Les **honoraires** (direction, expert-comptable et commissaire aux comptes) représentent un montant total **135 K€** (130 K€ pour l'exercice précédent).

On trouve également un ensemble de **charges de fonctionnement** diverses pour un montant total de **44 K€** (79 K€ pour l'exercice précédent), la baisse étant essentiellement due à la diminution des frais de déplacements

L'amortissement des immobilisations s'élève pour cette année à **29 K€** (22 k€ pour l'exercice précédent).

Les provisions pour engagements à réaliser sur ressources affectées se montent à 1 224 K€, contre 1 242 K€ sur l'exercice précédent.

Le total des produits de l'exercice s'élève ainsi à 2.145 K€ (2.973 K€ pour l'exercice précédent), le total des charges à 2.181 K€ (3.031 K€ pour l'exercice précédent), soit un **exercice déficitaire de 36 K€** (résultat déficitaire de 58 K€ pour l'exercice précédent).

Analyse du Bilan :

A l'**actif du bilan**, on trouve 44 K€ en immobilisations contre 21 K€ pour l'exercice précédent (correspond essentiellement à la plateforme Web formation).

Les actifs circulants représentent 101 K€ contre 115 K€ sur l'exercice précédent.

Les disponibilités représentent un montant total de 1.636 K€ se composant de 389 K€ de liquidités et 1.247 K€ de placements (81,5 K€ sur livret A, 1.166 K€ en compte épargne), contre 1.760 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le total de l'actif du bilan est de 1.797 K€ au 30 juin 2020 contre 1.905 K€ au 30 juin 2019.

Au **passif du bilan**, on trouve les fonds propres de l'association pour un montant de 295 K€ (332 K€ reportés de l'exercice précédent diminués du résultat de l'exercice), les fonds dédiés pour un montant de 1.224 K€, contre 1.243 K€ au titre de l'exercice précédent.

Enfin, les dettes pour 204 K€ (dettes d'exploitation 191 K€, dettes fiscales et sociales 12,4 K€) contre 252 K€ au titre de l'exercice précédent et les produits constatés d'avance (cotisations des adhérents) pour 74,2 K€ (correspondant au second semestre 2020 sur la base des 1.485 adhérents), contre 78,6 K€ au titre de l'exercice précédent.

L'analyse de ces chiffres suscite quelques commentaires :

- ***Les produits liés à l'activité sont en très légère diminution sur l'exercice, à l'instar de ce qui s'est passé sur l'exercice précédent, du fait :***
 - ***d'une diminution du nombre d'adhérents éligibles aux versements par les CPAM, les départs en retraites n'étant que partiellement compensés par les nouveaux entrants (il est à noter que les adhérents salariés ne nous font pas bénéficier du versement CPAM) ;***
 - ***de la crise sanitaire liée au COVID-19 qui a entraîné des retards de versements de certaines CPAM.***
- ***Les cotisations ont également légèrement baissé.***
- ***Les charges d'exploitation ont, dans un même temps, diminué de 41 K€, du fait des « Services extérieurs », des « Autres services extérieurs » et des « Engagements à réaliser sur ressources affectées », notamment en raison de l'absence de déplacements durant le second semestre de l'exercice en raison de la crise sanitaire. En un même temps, les charges de personnels ont augmenté de 15 k€, suite à l'embauche d'une nouvelle salariée.***
- ***Les fonds dédiés (fonds affectés pour financer notre mission sociale, non encore utilisés à la clôture de l'exercice) sont en légère baisse de 18 K€, ils s'établissent néanmoins à un niveau confortable, ce qui permet à l'association d'envisager l'avenir avec optimisme.***
- ***Cette évolution nous permet de présenter un résultat qui est légèrement déficitaire (à -36 K€).***

- *La poursuite des efforts entrepris permet d'inscrire un équilibre dans la durée et contribue à améliorer notre trésorerie.*

Nous restons à votre disposition pour toute question ou renseignement complémentaire et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments dévoués.

Bernard LLAGONNE
Trésorier

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. LLAGONNE', written over a horizontal line.

ORTHORISQ - Association Loi 1901
Journal Officiel du 04/02/2006, N° 20060005
Siège social : SOFCOT, 56 rue Boissonade 75014 Paris
Tél : 01 43 22 47 65 - email : orthorisq@orthorisq.fr